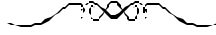


REPUBLIQUE DU TCHAD
Unité-Travail-Progrès

COMITE TECHNIQUE NATIONAL DE SUIVI ET DE CONTROLE



Projet de Développement Pétrolier

RAPPORT
TRIMESTRIEL No 02

INTRODUCTION

Ce rapport, qui couvre la période d'Avril à Juin 2002, est établi par le Secrétariat Exécutif du Comité Technique National de Suivi et de Contrôle (CTNSC). Il présente l'état actuel du projet ainsi que les informations sur les activités en cours. Il s'inscrit dans le cadre des accords du Gouvernement tchadien avec ses partenaires : le Consortium représenté par Esso Tchad et le Groupe de la Banque Mondiale.

Le CTNSC est responsable du suivi et du contrôle des impacts environnementaux et sociaux du Projet Pétrolier de Doba. Il est également responsable de suivre, et de contrôler la mise en œuvre d'une des deux composante du Projet de Renforcement des Capacités de Gestion du Secteur Pétrolier - Crédit IDA N° 3373 -CD.

Résumé de l'état de la Capacité de Gestion du Secteur Pétrolier - Crédit IDA N° 3373 -CD (en français)

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	2
TABLE DES MATIERES	3
RESUME ADMINISTRATIF	5
SECTION 1 : GESTION DU PROJET PETROLIER DE DOBA.....	12
RECRUTEMENT DU PERSONNEL CTNSC A N'DJAMENA	12
RECRUTEMENT DU PERSONNEL CTNSC/SUPERVISION SUR SITE.....	12
FORMATION	13
ACQUISITION DES EQUIPEMENTS.....	14
CONSTRUCTION	14
PANEL D'EXPERTS INTERNATIONAUX	15
ASSISTANCE TECHNIQUE (N'DJAMENA).....	15
PLANS NATIONAUX	15
PLAN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL (PDR).....	16
JOURNEES D'INFORMATION PUBLIQUES.....	16
SYSTEMES DE SUIVI.....	17
REDUCTION DES IMPACTS INDIRECTS : MESURES D'URGENCE.....	17
SECTION 2 : ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CONSORTIUM ET DE SES CONTRACTANTS	22
TRAVAUX DE CONSTRUCTION.....	22

ACTIVITES.....	23
SECURITE.....	23
CONSULTATION ET COMMUNICATION.....	23
COMPENSATION.....	23
CONTRÔLE DE L'INFLATION.....	24
EMPLOI LOCAL.....	25
DEBOUCHES ECONOMIQUES LOCAUX.....	25
MIGRATION INTERNE.....	25
FORMATION.....	25
SANTE DU PERSONNEL.....	25
SANTE COMMUNAUTAIRE.....	26
GESTION DES DECHETS.....	26
CONTROLE DE LA CONSOMMATION ET DE LA QUALITE DE L'EAU.....	27
UTILISATION DES EAUX SOUTERRAINES ET DES EAUX DE SURFACE.....	28
SECTION 3 : SUIVI ET CONTRÔLE DU PGE.....	29
ORGANISATION GENERALE DU SUIVI DE L'ENVIRONNEMENT.....	29
L'EQUIPE TERRAIN DE LA SUPERVISION SUR SITE ET LE SUIVI CONTROLE DU PGE.....	29
QUESTIONS ADMINISTRATIVES.....	33
QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES.....	33
QUESTIONS SOCIOECONOMIQUES.....	35
QUESTIONS SANTE/SECURITE.....	36

RESUME ADMINISTRATIF

Renforcement des Capacités de Gestion du Secteur Pétrolier

- ☞ Des progrès palpables ont été réalisés au cours de ce trimestre. Mais, le déséquilibre observé dans les derniers rapports de suivi des activités du Projet demeure toujours d'actualité. Les structures tchadiennes ne disposent pas toutes de l'ensemble des ressources humaines nécessaires pour exécuter dans les délais les activités prévues dans le programme. La capacité du Gouvernement à remplir entièrement ses obligations n'est donc pas tout à fait en place.
- ☞ De manière à éliminer ou amoindrir certaines contraintes identifiées comme éléments de blocage au niveau des procédures administratives et financières du Projet de Renforcement des Capacités de Gestion du Secteur Pétrolier, des dispositions avaient été envisagées lors du trimestre précédent. Mais, l'amendement du Manuel d'Exécution devant permettre de résoudre une partie des dysfonctionnements observés n'a pas encore été finalisé.
- ☞ Sur le terrain, l'équipe de la Supervision sur Site du CTNSC poursuit ses activités de suivi avec le même effectif du trimestre précédent, composé d'un expert en biophysique, d'un expert en socio-économie, d'un expert et d'un agent en santé sécurité. Un tableau synthèse récapitulant les observations/commentaires ainsi que les recommandations émises par les experts a été élaboré et transmis au responsable EMP d'Esso. Une réunion avec la Direction Socio-économique d'Esso est programmée pour juillet 2002 afin d'une part lever les équivoques sur les rôles et responsabilités de chacun, d'autre part, permettre à la Supervision sur Site de disposer de toutes les informations requises et enfin limiter le jeu de cache-cache qu'Esso mène actuellement sur tous les plans.
- ☞ Suite à la signature de contrats avec quatre sociétés tchadiennes, les premières opérations de construction retenues dans le cadre des mesures d'urgence ont débuté en avril 2002 à Doba et Bébédjia et se poursuivent actuellement selon le calendrier retenu. Ces premiers travaux portent sur la réhabilitation et l'extension des caniveaux à Doba et la construction des latrines et de bacs à ordures à Doba et Bébédjia. Pour la deuxième phase de ces travaux, les études d'avant projets sommaires de la phase 2 sont entièrement réalisées et l'appel d'offres sera lancé en juillet 2002. Cet appel d'offres concernera la construction du canal primaire et des drains secondaires à Doba ; la construction du château d'eau à Bébédjia ; la construction des décharges publiques à Doba et Bébédjia et la mise sur pied des régies et des comités de santé.

- ✍ ✍ Un volet assainissement urbain lié à « l'Opération Villes Propre » des municipalités de Doba et Bébédjia a été entamé en avril 2002, sous l'égide de l'AVOVP et de l'ACODE. Des personnes expérimentées accompagnent aujourd'hui les comités d'assainissement des quartiers de Doba et de Bébédjia dans l'organisation des travaux de nettoyage de la ville, la collecte des ordures, la manipulation des déchets ainsi que dans les méthodes de leur propre protection.
- ✍ ✍ Pour s'assurer que leurs animateurs mènent bien les actions d'IEC auprès des ménages afin d'accroître la prise de conscience des populations de Doba et de Bébédjia sur la dégradation de leur environnement et le rôle qu'elles peuvent jouer pour y remédier, l'ACODE et l'AVOVP ont organisé durant les deux derniers mois du trimestre, des sessions de formation sur l'hygiène du milieu de vie et le traitement des ordures ménagères.
- ✍ ✍ En Mai/Juin 2002, les travaux d'études ont commencé pour déterminer l'emplacement exact des marchés publics, des abattoirs à Doba et Bébédjia et du marché à bétail à Doba. Il est espéré que le rapport préliminaire soit disponible en fin juillet 2002 avec l'APS simplifiée des abattoirs et le schéma directeur des marchés.
- ✍ ✍ Durant cette même période, les initiatives d'actions sanitaires ont concernées la lutte contre les IST/VIH-SIDA dans la zone pétrolière axée sur les axes stratégiques suivants :

 - ?? mise en place d'un partenariat de terrain renforcé avec le BELACD, World Vision, Africare, ACODE et la Délégation Préfectorale Sanitaire, pour une récupération communautaire du projet ;
 - ?? implication des autorités locales et des ministères chefs de file ;
 - ?? formation de tous acteurs ;
 - ?? concertation de façon adulte, dans un souci d'aide mutuelle et de solidarité, avec les responsables des cliniques au niveau des bases du Projet en vue d'avoir le même langage à l'intérieur qu'à l'extérieur des camps ;
 - ?? organisation des journées d'information/formation ;
 - ?? promotion des activités génératrices de revenu ; et
 - ?? lutte contre l'alcoolisme.
- ✍ ✍ Des discussions de concertation seront organisées en début Juillet 2002, entre les différents partenaires impliqués dans la réalisation des travaux d'adduction d'eau/forages ruraux.

- ✍ ✍ Dans le domaine de la communication, des journées d'information ont été tenues au mois d'Avril 2002 à Doba. Ces journées ont pour objectif d'informer le grand public sur le Projet Pétrole de Doba et surtout d'établir une véritable communication entre les différentes parties concernées (Gouvernement, Consortium, populations, ONG, syndicats, opérateurs économiques, etc.). Mais, force est de constater que les différentes campagnes menées jusqu'à présent n'ont pas suffi pour éliminer les questionnements et les craintes de la société civile.
- ✍ ✍ Lors des passages sur le terrain des responsables et experts du Groupe de la Banque Mondiale, les questions qui reviennent constamment dans la bouche des interlocuteurs sont : l'inflation, la poussière, les conditions de travail, les relations entre Esso et ses contracteurs, la mise à disposition des fonds du FACIL, la mise en œuvre des mesures d'urgence, l'emploi et les opportunités d'affaires pour les entrepreneurs locaux, nationaux.
- ✍ ✍ La perception des populations de la zone est que la poussière et l'inflation sont leur lot quotidien mais les retombées positives leur échappent au bénéfice des populations venant d'autres horizons car, la plupart des embauches s'effectuent dans les grands centres à Doba, Moundou, Sarh et N'Djaména.
- ✍ ✍ Au regard des problèmes et/ou préoccupations soulevés par les communautés, il est apparu que le Projet ne réagit pas assez promptement. Plusieurs des préoccupations ou des questions soulevées sont en train d'être adressées, mais en l'absence d'un mécanisme de communication adapté pour diffuser ces informations, les mêmes questions sont posées à toutes les occasions. La mise en œuvre de programmes radiophoniques du type « Saviez-vous que... » pourrait permettre d'informer le public sur les activités du Projet tout en répondant aux préoccupations et questions persistantes.
- ✍ ✍ Vu le désir manifesté par certains interlocuteurs, concernant les documents produits sur le Projet surtout par la partie tchadienne, il conviendrait de trouver une formule de reproduction et de distribution visant à diffuser plus largement les rapports et études établies par les différentes composantes du Projet de Renforcement des Capacités de Gestion du Secteur Pétrolier, au delà de la zone même du Projet.

En ce qui concerne le FACIL, le Comité de Pilotage a examiné durant le trimestre les dossiers de subvention, les termes de référence du Plan de Développement Régional (PDR), la situation du personnel, la situation des équipements et l'état d'avancement des négociations sur le taux de crédit des Activités Génératrices de revenus (AGR) avec les structures Financières Décentralisées (SFD). Avec l'avis de non objection de la Banque Mondiale, une campagne de sensibilisation sur le crédit est actuellement lancée par les ONG spécialisées dans les activités de micro-crédits. Il s'agit de ASDEC, CEPRIC, CMD et VITA/PEP. Deux objectifs sont visés par cette campagne de sensibilisation : situer le crédit comme outil de développement, et expliquer les modalités et les conditions d'accès au crédit et de remboursement des crédits dans le cadre du FACIL.

**Etat d'avancement
des activités et
travaux de
construction du
consortium et de
ses contractants**

Amélioration des routes :

Durant ce trimestre, les travaux d'amélioration des infrastructures sur le tracé ont beaucoup avancé. Le pont de M'Béré est achevé et réceptionné provisoirement par la partie tchadienne le 14 Juin 2002. Les tronçons de routes situés entre Bolobo et Mbéré sont aussi achevés et réceptionnés provisoirement par la partie tchadienne le 28 et 29 Juin 2002. La longueur totale de la route reliant M'béré à Bolobo , utilisable depuis le mois de février 2002, est de 174 Km.

Lors des réceptions provisoires du pont et de la route reliant M'Béré à Bolobo, des réserves sont émises en ce qui concerne les travaux de finition, le drainage, la signalisation et les entrées/sorties des parkings. La date limite de levée de ces réserves est fixée en novembre 2002.

Développement des puits de pétrole :

Les forages de puits d'exploration ont été achevés à Nya, Kayra, Moundouli, Komé, Badila et Bouna Kaba et le forage du puits de développement à Miandoum a été aussi achevé.

Sur le chantier de Moundouli, un premier test de puits a été réalisé le 18 Juin 2002. Lors de ce test, la combustion du brut n'a pas été complète avec le brûleur EverGreen, le premier jour. Des tâches d'huile noire sont constatées par terre aux alentours du brûleur et sur la végétation environnante.

Après le réajustement des appareillages le lendemain, la relance de l'opération a permis d'obtenir un résultat satisfaisant. La durée du brûlage a été de 5 jours.

Pipelines :

Les premiers pipes, en provenance du Port de Douala, sont arrivés au Tchad le 28 juin 2002, en passant sur le nouveau pont de M'Béré. L'aire de stockage de Gadjibian est aujourd'hui prête pour les recevoir ces tubes ainsi que les autres matériels. Cette étape du transport marque le début de la préparation des travaux de la section de pipeline à enterrer au Tchad.

Les travaux de levées topographiques seront lancés à la mi-août 2002 et l'ouverture de la tranchée sera faite en début novembre 2002. Le pipeline étant dans la tranchée et recouvert de la terre, des équipes seront chargées de restaurer l'état physique de l'emprise comme il l'a été avant les travaux de terrassement.

Les travaux de restauration débuteront à la mi-novembre 2002 et la fin du processus de construction du pipeline est fixée en avril 2003.

Installations sur champs :

A Komé 5, le travail continu sur les installations de surface. Au centre de commande des opérations, des traiteurs sont installés sur leur fondation. Les fondations pour bac de stockage de brut, de l'émulsion sont aussi en construction. Il en est de même pour les fondations des générateurs électriques fonctionnant au pétrole brut.

A Komé Base, le nouvel entrepôt des services de forage dont la construction s'est déroulée à un rythme accéléré, est en voie de finition. D'autres améliorations sont entrain d'être réalisées à la base de Komé par les sous traitants.

Compensations :

Les paiements de compensation en espèces se poursuivent toujours au profit des personnes affectées par les besoins en terrains. Le total des montants payés en espèce durant ce trimestre s'élève à 241.971.974 F.CFA.

Pour les compensations en nature, du 25 au 28 Juin 2002, un certain nombre de matériel a été remis aux paysans de Béro, Komé, Bessao, qui se sont déclarés satisfaits de la qualité du matériel qui leur a été offert.

Le processus de préparation des compensations communautaires est en cours de lancement par la GTZ qui a été choisie pour l'implantation du programme. Avec l'appui des ONG locales, la GTZ organisera des consultations dans 82 entités pour connaître le choix des villageois.

Immigration :

Au niveau des villages spontanés de Komé Atan et Komé 5, il a été observé durant le trimestre, l'édification de quelques nouvelles habitations, bars et restaurants et surtout la détérioration des conditions d'hygiène et d'assainissement du milieu due à une absence d'organisation communautaire.

Il est prévu de lancer rapidement des mesures d'atténuation à l'image de celles déjà engagées à Doba et Bébédjia avec l'appui de l'AVOVP et de l'ACODE et aussi d'élaborer une stratégie d'aménagement de la zone pétrolière.

Création d'économats :

Afin de limiter les spéculations et réduire les risques d'inflation, des économats ont été ouverts au profit des travailleurs durant le trimestre à Miandoum, Komé Base et Komé 5. L'objectif des économats est de faire en sorte que les prix de rétrocession aux employés soient de l'ordre de 10 à 20% moins chers que sur le marché libre de la zone.

Conditions de travail :

Durant le trimestre, les conditions de travail sur les chantiers ont suscité beaucoup des mécontentements : l'évaluation du travail fait par les employés aurait été considéré comme critère de promotion et de meilleure rémunération n'aurait pas été bien faite.

Santé de la communauté :

Conformément aux dispositions du chapitre 7.11 du volume 1 du Plan de Gestion de l'Environnement – Partie Tchadienne, le Projet a mis en place un Programme de Santé Communautaire (CHOP). Grâce à des accords signés avec des ONG locales qui réalisent des activités de prévention, des moustiquaires sont distribués à la population de la zone pétrolière. Les ONG locales reçoivent à ce titre un soutien financier en vue de développer des actions d'éducation sanitaire et de distribution de moustiquaires.

Suivi et contrôle du PGE

Dans le cadre du PGE, aucune situation de non conformité de Niveau III n'a été consignée ce trimestre.

Le Groupe Externe de Suivi de la Conformité Environnementale (ECMG) n'a pas non plus soulevé de problèmes majeurs.

SECTION 1 : GESTION DU PROJET PETROLIER DE DOBA

COMPOSANTE A

Renforcement des capacités de gestion de l'environnement

Recrutement du personnel CTNSC à N'Djaména

Le personnel actuellement en poste au Secrétariat Exécutif du CTNSC et dont les contrats sont signés se compose de la manière suivante :

NOM	Fonction
SANDJIMA DOUNIA	Secrétaire Exécutif
SEKIMBAYE PROSPERE	Comptable
MAHAMAT AHMAT AKHOUNA	Responsable de la Passation des Marchés
IGNA INEMO FOUSSIKA	Responsable du Suivi Evaluation
YESSAIN NDILMADJI MAYANGAR	Responsable Bureau technique Documentation et Reproduction
KORBAYOM J. BANDA	Cartographe

Le personnel devant prendre sous peu leur affectation est le suivant :

Nom	Poste	Statut
	Chef comptable	Elaboration des TDR
	Secrétaire de Direction	Evaluation des dossiers
	Technicien du Bureau Technique	Evaluation des dossiers
	Opérateur radio	Evaluation des dossiers

Recrutement du personnel CTNSC/Supervision sur Site

Le personnel actuellement en poste à la Supervision sur Site du CTNSC se compose de la manière suivante :

NOM	Fonction
ISMAËL MAHAMAT MOCTAR	Superviseur sur Site
LOUIS FOURNIER	Assistant Technique
Dr JOSEPH MAD TOÏNGUE	Expert Santé/Sécurité
Dr BICHARA BRAHIM HAGGAR	Expert Socio Economique
DANEBAYE DJONYANUBA	Expert Biophysique Forage
NADJILEM DINGAMTAR NDADJODY	Expert Biophysique Pipeline
MODOBE KARY	Agent Santé/Sécurité

Le personnel devant prendre sous peu leur affectation est le suivant :

Nom	Poste	Statut
NDOMALBAYE BESSOUMADJI	Agent Biophysique	Projet de contrat
DERROM MBAIADOUM	Agents Socio-économique	Projet de contrat
ABDEL SALAM TIDJANI	Agent Biophysique	Projet de contrat
DJIMADOUMGAR	Agents Socio-économique	Projet de contrat
DJIBRINE EMMA AMBARE	Opérateur informatique	Projet de contrat
CLEMENT YOUNOUDJI	Expert Socio-économique	Projet de contrat

Formation

A ce jour, les formations dont ont pu bénéficier certains membres du Secrétariat Exécutif du CTNSC et de la Supervision sur Site sont les suivantes :

- ?? **Initiation aux travaux de fouilles archéologiques** : Secrétaire Exécutif/ Superviseur sur Site/ Expert Biophysique Forage/ ;
- ?? **Formation des contrôleurs PGE** ; Secrétaire Exécutif, Superviseur sur Site, Assistant technique, et Experts biophysique forage , Socioéconomique et Santé/Sécurité, Responsable Suivi Evaluation.
- ?? **Suivi du contrôle de la Qualité de l'air** ; Secrétaire Exécutif, Superviseur sur Site, et les Experts Biophysique Forage , Socioéconomique et Santé/Sécurité, Responsable Suivi Evaluation.
- ?? **Plan d'Intervention en cas de Déversement Accidentel d'Hydrocarbures** ; Secrétaire Exécutif, Superviseur sur Site et les Experts Biophysique Forage et Santé/Sécurité.

Il peut être envisagé à travers le crédit IDA (CD-3373), de brèves formations ponctuelles pouvant être administrées localement par des formateurs nationaux. A ce titre, nous pouvons citer les formations suivantes:

- ?? Techniques d'analyse simple en laboratoire (caractérisation des eaux et de certains déchets et techniques d'échantillonnage sur le terrain ; l'administration d'une telle formation aurait le bénéfice de faciliter l'identification des besoins réels en matière d'équipement de laboratoire à acquérir pour la Supervision sur Site ;
- ?? Anglais pratique ; il est à noter que le personnel actuel du CTNSC souffrent dans son ensemble, d'une carence notable quant à leur capacité de s'exprimer en anglais ;
- ?? Informatique : exploitation des logiciels de traitement de texte (Word), de création et d'utilisation de chiffriers (Excel et Lotus), de traitement/mise en page d'images /photos (Photo Shop) ;
- ?? Rédaction technique ; certains membres du personnel devraient recevoir une mise à niveau pour améliorer leur capacité rédactionnelle de rapports.

En ce qui concerne spécifiquement les membres de l'équipe du Secrétariat Exécutif à N'Djaména, le responsable de la Passation des Marchés et le Comptable ont participé à un programme de formation organisé conjointement par la Mission Résidente de la Banque Mondiale et la Direction de la Programmation, du Financement et du Suivi des Programmes et Projets à N'Djaména du 12 au 21 Juin 2002. De plus, ils ont entrepris du 24 au 29 Juin 2002, un autre programme de formation à Yaoundé au Cameroun, organisé par la Banque Mondiale sur les procédures de passation des marchés, de décaissement et de la gestion financière. Le Responsable de Suivi Evaluation a quant à lui, effectué un voyage de formation en France à la Rochelle pour participer du 24 Juin au 12 Juillet 2002, au séminaire portant sur « les méthodes et techniques modernes de suivi évaluation appliquées à la gestion des Projets ».

Acquisition des équipements

Tous les matériels roulants destinés au CTNSC a été acquis depuis février 2002. Le matériel informatique, fax et photocopieurs sont également acquis et utilisés. Il restent à acquérir les équipements photographiques, de laboratoire et de camping ainsi que les équipements de radio communication. Ces derniers équipements devraient être acquis vers la fin juillet 2002. Pour les autres équipements, une liste a été préparée par la Supervision sur Site et les procédures d'acquisition sont lancées.

Construction

L'avis de non objection adressée à la Banque Mondiale pour le lancement des travaux de construction à N'Djaména d'un nouveau bâtiment pour le CTNSC a été reçu et les travaux pourront débuter en Juillet. La Société retenue est Générale Entreprise des Travaux de Bâtiments (GETB).

La construction de bureaux du CTNSC/Supervision sur Site à Komé est encore en l'étude.

Panel d'Experts Internationaux

Le dépouillement des dossiers d'offres de services a été réalisé le 03 mai 2002. La sous-commission d'évaluation a soumis son rapport d'évaluation technique en juin. Dès la réception de l'avis de non objection de la Banque Mondiale, il sera procédé à l'ouverture de l'analyse des offres financières des firmes retenues.

Assistance technique (N'Djaména)

L'assistant technique auprès du Superviseur sur site du CTNSC est en place depuis la mi-novembre 2001. S'agissant de l'Assistant technique auprès du Secrétaire exécutif, des négociations sont entamées avec le candidat retenu. Celui-ci devrait être en poste en Octobre 2002. Mais, en attendant sa prise de service, un consultant national sera recruté pour une durée de 3 mois.

Plans Nationaux

Plan National d'Actions en cas de Déversement Accidentel d'Hydrocarbures

De manière à respecter ses engagements en matière de protection environnementale (application du Plan de Gestion Environnementale) et plus particulièrement de jouer son rôle dans la prévention et dans l'intervention d'urgence en cas de déversement accidentel d'hydrocarbures, le Gouvernement tchadien veut se doter des mécanismes et des outils nécessaires pour lui permettre de répondre adéquatement à ces éventuels types d'incidents. A cette fin, il entend se doter d'un Plan National d'Intervention en cas de Déversement Accidentel d'Hydrocarbures. L'absence d'un tel Plan, pourrait entraîner lors d'un éventuel déversement, une augmentation des coûts de réponse, la duplication des efforts et/ou une mauvaise réponse due à la mauvaise définition des responsabilités des intervenants ce qui entraînerait un accroissement important des impacts environnementaux et sociaux.

Les Appels d'Offre ont été lancés dans les premiers jours de juin. Neufs firmes internationales ont été invitées à soumettre leurs dossiers. Il est espéré que la prestation de services puisse débuter en septembre 2002. Il y a urgence pour l'élaboration de ce Plan National car les retards pouvant être encourus sur sa production vont nécessairement soulever une polémique sur le calendrier de d'exportation du premier baril de brut.

Plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE)

En ce qui concerne le volet réglementation environnementale et sociale, le CTNSC a préparé et transmis à la Banque Mondiale, un projet de contrat entre le Secrétariat Exécutif et la Cellule de la Coordination Nationale du Plan d'Action pour l'Environnement (PNAE) pour la prise en compte des aspects liés à

l'environnement pétrolier dans la rédaction du PNAE. En réponse à la demande du CTNSC, la Banque Mondiale a relevé que le Projet de contrat doit intégrer les aspects réglementaires (promulgation de décrets ou textes d'application), la formation des administrations publiques concernées par la mise en œuvre du PNAE dans le cadre du secteur pétrolier et l'identification d'autres scénarios possibles de gestion institutionnelles à long terme de l'environnement en indiquant leurs avantages et leurs coûts respectifs.

A la lecture du rapport du quatrième séminaire de concertation des acteurs du PNAE, on constate qu'aucune mention spécifique n'est faite concernant la problématique particulière créée par le développement de l'industrie pétrolière au Tchad.

Plan de Développement Régional (PDR)

La version finale du Cadre de Développement Régional (CDR) devant permettre d'initier le Plan de Développement Régional a été déposée. Les Termes de Référence (TdR) du PDR ont été élaborés. Sur les conseils de la Banque Mondiale, il est retenu d'entreprendre des négociations en juin avec le Consultant DAI (Development Alternatives Inc) qui avait produit le Cadre de Développement Régional en 99, pour établir un contrat de gré à gré devant permettre l'élaboration du PDR. Une correspondance a été adressée le 12 Juin 2002 dans ce sens et il est attendu de DAI, des propositions techniques et financières

Campagne d'information et de promotion entre acteurs

Journées d'information publiques

Du 29 au 30 avril 2002 la Coordination Nationale a organisé à Doba les Journées d'Information Publiques. Il s'agit là de donner au grand public, des informations sur l'état d'avancement du Projet d'Exportation Tchadien.

Durant ces Journées d'Informations Publiques de Doba, ce sont les problèmes liés au recrutement, aux conditions de travail, à la définition de la zone du PDR, à l'inflation, à la poussière et surtout à la réduction de la piste d'atterrissage de Komé de 3200 m à 1800 m qui ont le plus soulevé de questions. Malgré les explications objectives données sur les différentes questions posées, les participants originaires de la région ne semblent pas être convaincus. Ils voient d'autres raisons à toutes les situations qui se posent au niveau du Projet.

Au regard des problèmes et/ou préoccupations soulevés par les participants, il est apparu que :

- le public théoriquement concerné n'est pas bien ciblé ;
- la formule actuellement utilisée ne permet véritablement pas d'informer les populations concernées et de répondre à leur préoccupations ;

- le Projet ne réagit pas assez promptement à nombre des préoccupations ou des questions soulevées.

La conception d'une caravane d'information qui circulerait de village en village, dans les cantons de la zone pétrolière permettrait de rejoindre le plus grand nombre d'auditoire.

Par ailleurs, la mise en œuvre de programmes radiophoniques du type « Saviez-vous que... » permettrait aussi d'informer les gens sur les activités du Projet tout en répondant aux préoccupations et questions persistantes.

Des documents de support ont été produits dans lesquels on peut consulter l'essentiel des présentations qui ont été faites.

Systemes de suivi

Systeme de planification, suivi et évaluation (MIS)

A ce chapitre , rien n'a encore été entrepris.

Systeme de Gestion de l'Information Environnementale (SGIE)

L'ouverture des plis a eu lieu le 03 mai 2002. Le rapport d'évaluation technique a été transmis à la Banque Mondiale pour avis de non objection. L'ouverture des offres financières seront effectuées courant Juillet 2002.

Réduction des impacts indirects : Mesures d'Urgence

Planification Urbaine de Doba, Bébédjia et Moundou

Suite aux commentaires et observations sur le rapport provisoire du Groupe Huit que le CTNSC leur a fait parvenir avec les données du survol aérien, le Secrétariat Exécutif est toujours en attente de recevoir le rapport final du Consultant concernant la planification urbaine des municipalités de Doba, Bébédjia et Moundou. Une lettre en date du 10 mai a été acheminée pour relancer le consultant à produire le dit rapport dans les plus brefs délais. Le rapport final sera disponible la première semaine du mois de Juillet 2002.

Support au secteur Santé Doba et Bébédjia

En ce qui a trait au secteur Santé, une analyse de la situation sanitaire de la zone pétrolière a été entreprise de manière à permettre l'élaboration d'un Plan d'Actions pour la Délégation Sanitaire du Logone Oriental en matière de santé. Le contrat a été signé fin mars 2002, avec le Consultant Adoum Djibrine , spécialiste en gestion sanitaire. Une mission sur le terrain en début avril aura permis d'identifier les besoins en produits pharmaceutiques pour la Délégation Sanitaire du Logone Oriental. Un contrat d'acquisition de médicaments et de divers consommables a par la suite été signé entre le CTNSC et la Centrale Pharmaceutique d'Achats. En outre, un projet de convention de gestion des stocks achetés entre le CTNSC et la

Délégation du Logone Oriental qui sera chargé de la bonne gérance et de l'utilisation des dites fournitures sera soumis à la Banque Mondiale pour avis de non objection.

Le dossier de recrutement d'un consultant pour les études techniques et la supervision des travaux de réhabilitation de l'Hôpital Préfectoral de Doba et de la construction du Centre de santé de Doba Ville est en cours de finalisation. Son lancement est prévu pour début Juillet 2002.

Lutte contre MST/SIDA – Zone pétrolière et axes routiers

Dans le cadre des activités de lutte contre le SIDA, un contrat d'une durée de 4 mois a été signé avec le Consultant Dr Nicolas Yves Pierre Alexandre de manière à entreprendre immédiatement l'élaboration d'un programme d'interventions ciblées sur le terrain. Ce contrat a été établi pour assurer le pont entre les activités entreprises antérieurement par le Projet Population et Lutte Contre le SIDA – Phase I (PPLS 1) pour le CTNSC et celles prévues par le Projet Population et Lutte Contre le SIDA – Phase II (PPLS II). Les activités du PPLS I ont été suspendues en décembre 2001 et ce n'est qu'en juin 2002 qu'un nouveau financement aura permis le redémarrage du PPLS II. Le mandat du Consultant consiste à élaborer et administrer un programme de formation sur les mesures de contrôle des IST et du SIDA destiné aux intervenants du domaine de la santé de la zone pétrolière puis d'assurer la mise en œuvre et le suivi d'une campagne de sensibilisation itinérante réalisée à l'aide de deux Unités Vidéo Mobiles. Le projet de convention entrevue avec le PPLS II pour la suite des activités dans le Domaine VIH/SIDA, doit être réactualisé pour tenir compte des observations et recommandations qui seront émises par la mission du consultant Dr Yves Alexandre et être mise en application avant la fin du mandat du Consultant.

Suivi Migration Santé (Etude socio - démographique et sanitaire)

Une convention a été signée avec l'Association Tchadienne pour l'Etude de la Population (ATEP) pour l'établissement de la base référentielle indispensable afin d'assurer le suivi socio - démographique et sanitaire des populations de la zone pétrolière. La méthodologie et le questionnaire d'enquête ont été présentés par l'ATEP le 10 avril 2002 pour approbation par le CTNSC et la Banque Mondiale. L'étude en question a démarrée en juin et sauf contraintes particulières, le premier rapport devrait être déposé en septembre 2002.

Gestion Durable des Forêts

Le Plan de Gestion Participative et Durable des Ressources Forestières de la Zone Pétrolière adopté en octobre 2001 a été suivi par la signature d'une nouvelle convention avec l'AEDE visant la mise en œuvre de la phase test – villages pilotes. La mise en œuvre de cette phase accuse un retard de démarrage imputable à la saison des pluies. Néanmoins, certaines activités pourraient être lancées en Juillet-Août 2002. Il s'agit là des travaux relatifs à la réhabilitation des bureaux de l'Inspection forestière de Doba et surtout de l'acquisition des équipements.

Infrastructures Publiques (Marchés publics, abattoirs)

Infrastructures publiques (Marchés, Abattoirs)

Un contrat de prestation de services a été signé avec l'ASECJF pour l'étude de faisabilité et de supervision des travaux de construction des infrastructures publiques de Doba et Bébédjia (marchés et abattoirs). Leurs travaux ont démarré sur le terrain en juin.

L'étude de faisabilité doit en principe être complétée en août 2002 par l'élaboration de l'Avant Projet Sommaire (APS). Ensuite, il est prévu 1 ½ mois de consultation qui déboucheront, après le lancement des Dossiers d'Appels d'Offres, sur le début des travaux qui sont prévus s'échelonner sur une durée de 8 mois.

Dans le cadre des mesures d'urgence additionnelles, une demande d'avis de non-objection relative à un projet de construction d'un hôtel de ville à Bébédjia et d'un tribunal et d'un centre Pénitentiaire à Doba a également été introduite auprès de la Banque Mondiale pour considération.

Alimentation en eau potable

La société Tchadienne d'Hydraulique (STH) a été retenue pour la réalisation de 30 forages dans la zone du Projet. Le contrat a été signé. Pour le suivi des travaux, une consultation restreinte a été adressée à quatre (4) Bureaux d'Etudes locaux. Il est espéré que les travaux puissent débuter en juillet, mais le début de la saison des pluies pourrait compromettre le calendrier prévu. Il est peu probable que ces travaux puissent démarrer avant la mi-septembre 2002. Avant d'entreprendre les forages comme tels, des discussions de concertation doivent être organisées entre les différents partenaires impliqués dans la réalisation de travaux d'adduction d'eau/forages (Direction de l'Hydraulique, Esso, Coopérations Etrangères, ONG etc.) de manière à ne pas interférer dans la planification de réalisation de ce genre d'ouvrages des uns et des autres.

Assainissement Urbain

Réhabilitation et extension des caniveaux, construction de latrines et de bacs à ordures

Un contrat de prestation de services a été signé avec le Bureau d'Etudes Génie Rural Sazou (BEGRS) pour : l'élaboration de l'avant projet sommaire de réhabilitation et extension des caniveaux, et adduction d'eau pour Doba et Bébédjia ; l'élaboration du dossier d'appel d'offre visant la réalisation des travaux et le suivi des travaux.

Des contrats de services ont été signés avec trois (3) sociétés tchadiennes pour la réalisation des travaux. L'ensemble des travaux a été scindé en 5 lots de travail. Les travaux ont débuté en avril et se poursuivent actuellement selon le calendrier retenu.

No°	Entreprise	Type de travaux
1	ALKAOSSAR / SOTCOCOG	Réhabilitation de 1 550 ml d'anciens caniveaux
2	ALKAOSSAR / SOTCOCOG	Construction de 670 ml de caniveaux secondaires
3	ECRB:	Construction de 1 630 ml de caniveaux tertiaires
4	GETB:	Construction de 16 bacs à ordures et de 10 latrines
5	ECRB:	Construction de 16 Bacs à ordures et de 6 latrines

Le lot 1 a été achevé en juin. La réception des travaux de construction et de réhabilitation des caniveaux est prévue en Août 2002.

La construction des latrines publiques et de bacs à ordures à Doba et Bébédjia est en phase de finalisation. Les travaux seront terminés avant la grande saison des pluies. La réception des travaux est prévue pour le début Août 2002.

Gestion des déchets urbains

En avril 2002, le volet assainissement urbain lié à « l'Opération Villes Propres » des municipalités de Doba et Bébédjia, a été entamé sous l'égide de l'AVOVP et de l'ACODE. L'AVOVP a reçu en mai 2002 le petit matériel nécessaire pour permettre le début des activités de nettoyage de la ville de Doba. Le curage des caniveaux est en cours de réalisation et le ramassage des ordures a été entrepris. L'ACODE quant à elle a subi un démarrage plus lent en raison de problème d'attribution du marché de fourniture du matériel et de la piètre qualité de certains biens livrés qui ont dû être retournés au fournisseur. Le petit matériel devant servir aux travaux de collecte des ordures est complété et les ramassages des ordures s'effectue selon la planification.

FONDS D' ACTIONS CONCERTÉES D'INITIATIVE LOCALE

Assistance Technique

Deux assistants techniques de la DED sont en poste l'un depuis le mois de Mai 2001, l'autre en Février 2002. Il s'agit d'un Assistant Technique Principal et d'un Assistant Technique chargé du Développement local. Le troisième Assistant Technique Responsable des Infrastructures Socio économiques de Base devrait être en poste d'ici la fin du mois d'Août 2002. La secrétaire est actuellement en fonction.

Les autres personnels ayant rejoint les rangs du FACIL depuis le mois de Juin 2002 sont :

- 1 Responsable du Renforcement des Capacités et Développement Local
- 1 Responsable des Infrastructures Socio-Economiques
- 1 Responsable du Suivi Evaluation
- 1 Cassier.

La situation du personnel restant sera clarifiée d'ici la mi-juillet 2002.

Fonctionnement

L'installation du FACIL est terminée. Il ne reste que quelques travaux de finition de l'extension construite. Tout le matériel roulant est en place ainsi que le matériel informatique.

Information

La campagne d'information et de sensibilisation sur le volet crédit du FACIL s'est déroulée du 15 mai au 06 Juin 2002. Parallèlement à cette campagne, quelques dossiers de crédits concernant la campagne agricole ont été finalisés. Mais, les intermédiaires ont jugé inopportun de mettre en place ces crédits des campagnes étant donné que la campagne agricole est trop avancée. Les dossiers finalisés serviront utilement pour la prochaine campagne de 2003.

Financement des Micro-projets

A ce jour, quatre (04) dossiers de demandes de subvention ont été analysés et approuvés par le Comité de Pilotage du FACIL. Ils sont en phase de finalisation. Pour le projet de renforcement des capacités, un dossier relatif à la mise en place des caisses d'épargne et de crédits dans les cantons de Miandoum, Béro et Komé a été soumis à la Banque Mondiale qui est d'accord sur le principe du financement des activités, mais qui souhaite que ces actions soient étendues aux neuf (09) Cantons de la zone d'intervention du FACIL. Le budget préparé sera repris dans ce sens.

Au niveau de la Cellule Technique du FACIL, 04 dossiers portant sur la réhabilitation et de construction des ouvrages d'arts sont en cours d'études.

SECTION 2: ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CONSORTIUM ET DE SES CONTRACTANTS

TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Les travaux d'amélioration de la route et de construction du Pont sur la Mbéré sont achevés et réceptionnés. L'aire de stockage de Gadjibian est aussi achevée et prête à accueillir les pipelines. Les équipements frontaliers à M'Béré sont aussi achevés et opérationnels. L'entreprise David Terrassement chargée de la construction de la route et du pont se prépare à quitter les sites des camps de M'Béré, Bam et Kagopal. Mais, la mise hors service des installations de chantiers de David Terrassement n'est pas encore envisagée. L'entreprise WillBross négocie actuellement avec David Terrassement pour la reprise des camps de Bam et M'Béré. Il en est de même avec l'entreprise TCC pour la reprise du camp de Kagopal.

La mise en service de la route Bolobo – Mbéré rendra facile le transport import/export entre le sud du Tchad et la côte camerounaise. Cette route importante pour la desserte des populations et l'évacuation des récoltes pour la rive droite du Logone sera intégrée dans un avenir proche au réseau routier national. Du côté de la rive gauche du Logone, il y a la construction d'un autre axe de transit international lourd qui desservira Moundou directement.

Conformément au calendrier retenu, les forages de puits d'exploration ont été réalisés à Nya, Kayra, Moundouli, Komé, Badila et Bouna Kaba et le forage du puits de développement à Miandoum a été aussi réalisé.

Sur le chantier de Moundouli, un premier test de puits a été effectué le 18 Juin 2002. Lors de ce test, la combustion du brut n'a pas été complète avec le brûleur EverGreen, le premier jour. Des tâches d'huile noire sont constatées par terre aux alentours du brûleur et sur la végétation environnante.

Les explications données par les responsables d'Esso et de Schlumberger indiquent d'une part que c'est la combustion incomplète du brut qui a provoqué cette pollution partielle des environs, d'autre part que c'est aussi la présence d'eau de test dans les conduites, et enfin que c'est la direction du vent qui a changé durant les opérations.

Après le réajustement des appareillages le lendemain, la relance de l'opération a permis d'obtenir un résultat satisfaisant. La durée du brûlage a été de 5 jours.

Pour éviter la mauvaise interprétation des résultats de ces essais par les populations locales et l'ensemble de la société civile, il est nécessaire d'organiser une nouvelle campagne d'information et de sensibilisation sur le brûlage en montrant l'exemple vécu en juin 2002.

Les travaux de pose, de soudure, d'enfouissement du pipe et de restauration des sols sur le tracé continuent à un bon rythme. Environ 500 Km d'oléoduc ont été enfouis du côté camerounais.

ACTIVITES

SECURITE

Les indicateurs de sécurité du Projet sont excellents malgré les 2 cas d'accidents mortels enregistrés sur la route régionale. Le nombre d'heures sans accidents avec arrêt de travail a dépassé les 9 millions d'heures.

Durant le trimestre, l'effort a été poursuivi dans le domaine de la sécurité routière.

CONSULTATION ET COMMUNICATION

Les consultations publiques effectuées durant le trimestre ont porté sur le passage du pipeline dans les 147 villages où les travaux doivent commencer très prochainement et sur les essais de puits. Lors de ces consultations, les participants ont exprimé des plaintes par rapport aux promesses non tenues d'Esso en matière d'emploi, de construction d'infrastructures à caractère public (écoles, forage des puits d'eau), par rapport aux dossiers de réclamation qui ne sont pas finalisés, le problème du recrutement local des manœuvres dans les villages, le risque de déguerpier des villages par rapport aux travaux de pipeline, les compensations des sites sacrés, flores et faunes et aussi par rapport au problème de la poussière et de l'inflation.

La perception des populations de la zone est que la poussière et l'inflation sont leur lot quotidien et les retombées positives leur échappent au bénéfice des populations venant d'autres horizons car, la plupart des embauches s'effectue à Doba, Moundou, Sahr et N'Djaména.

COMPENSATION

Le montant total des compensations payées en espèce par le Projet au cours du trimestre s'élève à 241.971.974 F.CFA.

Dans la perspective d'avoir des éléments de plaidoyer auprès des autorités locales pour sensibiliser la population à ne pas couper abusivement les arbres dans le seul espoir d'avoir une compensation, une étude sera engagée par le Gouvernement pour apprécier la valeur consentie dans un champ en préparation. Cette action vise la vérification du travail effectué par Esso concernant la baisse éventuelle des tarifs de compensation pour un champ en préparation.

La livraison du matériel aux paysans affectés par les besoins en terrain est entrain d'être effectuée au niveau des Cantons de Komé, Béro , Béssao, Miandoum, Gadjibian et M'Baissaye à la satisfaction des intéressés. Cette livraison sera poursuivie au prochain trimestre dans les cantons de Moundouli, de Bedjondo et de Bouna Kabba. Les fournisseurs du Projet éprouvent beaucoup de difficultés dans la livraison du matériel.

Dans les opérations réalisées, certains matériels livrés sont de qualité médiocre et d'autres ont été livrés en nombre insuffisant (les charrues par exemple).

Avec l'appui de certaines ONG locales, la GTZ s'emploie dans la mise en œuvre du programme de la compensation communautaire.

CONTRÔLE DE L'INFLATION

Les résultats notés au cours du trimestre montrent que les prix des produits de première nécessité sont restés constants. Les produits pétroliers n'ont pas aussi changé de prix. Ceci s'explique par la viabilité de la route N'Djaména - Moundou - Doba, dont l'état permet l'approvisionnement de la zone de Doba en permanence. Cependant les prix des céréales ont connu une hausse par rapport aux mois précédents du fait de la rareté de certains produits comme le riz sur le marché . Avec l'arrivée de la saison des pluies, la région risque de vivre une pénurie de céréales aux mois d'août/septembre et les prix élevés pourraient se traduire par une famine dans la zone de Doba, si des actions vigoureuses ne sont pas entreprises rapidement.

Afin de limiter les spéculations et réduire les risques d'inflation, des économats ont été ouverts au profit des travailleurs durant le trimestre à Miandoum, Komé Base et Komé 5. Mais, les prix pratiqués au niveau des économats dépassent largement ceux pratiqués sur le marché libre de la zone. On est donc loin du principe de rétrocession aux employés de l'ordre de 10 à 20% moins cher. Le système de gestion des économats reste à étudier.

Par ailleurs, les prix des loyers augmentent sans aucun investissement de la part des propriétaires. On peut encore trouver des cases à louer à Komé Satan entre 4.500 et 20.000 F.CFA. Pour les maisons construites avec des matériaux modernes, la fourchette des loyers se situe entre 100.000 et 400.000 F.CFA (exemple à Bégéda, située à environ 2 Km de la Base). Des mesures incitatives doivent être mises en place par le Projet, de manière à permettre aux travailleurs d'investir dans le logement.

A l'heure actuelle, 346 cases sont identifiées à Béro (129) à Miandoum (38) et à Komé (179) pour loger certains travailleurs de TCC pendant trois mois renouvelables. Mais les critères d'attribution de ces cases ne sont pas encore définies. Il est à craindre que les employés ciblés opposent des réticences quant à l'occupation de ces maisons. Car au niveau des villages d'accueil, il n'y a pas d'eau potable disponible, il n'y a pas aussi de sanitaires ni de restaurants pour les repas du soir. La politique de TCC en matière de logement des travailleurs à Komé doit être ajustée pour une mise en conformité avec les exigences du PGE.

EMPLOI LOCAL

Le recrutement des locaux continue à un rythme normal et à la demande du chantier. Pour le recrutement des ouvriers semi qualifiés, le rythme a diminué à concurrence de 20%. Dans les villages, l'embauche des travailleurs non qualifiés s'effectue au tirage au sort. Mais les ONG locales mettent aujourd'hui en doute la transparence de ce tirage au sort des travailleurs non qualifiés dans les villages.

DEBOUCHES ECONOMIQUES LOCAUX

En dehors des activités d'extraction de graviers à Bébédjia, il n'y a rien eu comme autres débouchés économiques pour les locaux durant le trimestre. Le Groupement UHVD de Doba a pu livrer au Projet durant le trimestre 4.590 m³ de graviers. Une commande de 4.000 m³ de gravier est lancée, mais l'achat n'a pas encore été effectué. Avec le Groupement de Bébédjia « l'Union Fait la Force », 10.000 m³ de moellons ont été achetés. Le Projet cherche à prendre d'autres commandes qui restent à être déterminées par le chantier.

MIGRATION INTERNE

Esso et le CTNSC travaillent en étroite collaboration pour assurer le suivi et le contrôle des villages spontanés autour de Komé base et de Komé 5. Le CTNSC organisera en juillet une rencontre avec les services du Ministère de l'Aménagement du Territoire pour obtenir une assistance en matière de planification (utilisation des sols, zone d'habitat, zone d'activités, gestion de l'eau et des déchets, etc.). Un financement du FACIL pourrait être envisagé.

FORMATION

De nombreuses sessions de formation ont eu lieu au Tchad et des représentants du Gouvernement, des sous traitants et des agents du consortium y ont participé.

Par cette façon de faire, le projet a témoigné son engagement envers le transfert de technologie pour le compte du Tchad.

SANTE DU PERSONNEL

Dans l'ensemble, au niveau des structures du Projet, des dispositions conformes au Plan de Gestion de l'Environnement ont été prises pour assurer la couverture sanitaire des travailleurs. Cependant, il a été observé durant le trimestre, des situations particulières liées aux équipements :

La radiologie n'a été fonctionnelle dans aucune structure médicale du Projet. Le service de radiologie de l'hôpital de Bébédjia qui est l'unique dans la Délégation Sanitaire du Logone Oriental a connu des perturbations durant le trimestre, en

raison de la grève du personnel de cet établissement hospitalier. Les prestations des laboratoires d'analyses médicales de Komé-Base et de Bam sont très limitées. Les cliniques de PRIDE à Komé et de David Terrassement à M'Béré ne disposent pas de laboratoire.

SANTE COMMUNAUTAIRE

Durant le trimestre, Esso a continué ses efforts de lutte contre le paludisme et le VIH/SIDA avec les ONG ACODE et AMASOT. 48 villages ont été couverts par cette campagne de lutte avec plus de 100 réunions villageoises. Au compte d'Esso, une troupe théâtrale « Les Benjamins » s'est produite au niveau de 37 villages et dans les camps de Bam, Komé 5, Komé Base et Miandoum. Un dépistage des maladies sexuellement transmissibles a été effectué dans le village de Bam et les cas positifs ont été traités.

Suite à la demande du CTNSC, Esso a donné son accord de principe pour le financement des tissus, des portes clés préservatifs et des panneaux publicitaires et éducatifs sur le VIH/SIDA.

Dans le cadre d'un partenariat secteur public/secteur privé, il est envisagé la création d'un Centre de Contrôle Sud Tchadien des Maladies Tropicales pour lequel la participation financière du Tchad est attendue.

GESTION DES DECHETS

Sols contaminés.

Les sols contaminés stockés à TCC, Pride et Schlumberger attendent toujours pour être traités. A TCC, une partie de ces sols est étalée en plein air sur des bâches en plastiques afin de subir le traitement par la méthode de bio préparation.

Eaux usées.

Le traitement des eaux usées se fait normalement à TCC et la construction du champ de drainage tend à sa fin. A Pride, la construction du champ de drainage tend aussi vers la fin mais, le raccordement des anciennes tuyauteries pour drainer les eaux usées au nouveau champ de drainage se heurte à des difficultés. Actuellement, les eaux usées sont évacuées par camions citernes dans la fosse d'enfouissement des déchets banals.

Incinérateurs.

Le brûlage des déchets solides en plein air continue de se faire dans les Camps de Pride, de TCC et de MCC (Main Constructors Camp) de Komé-5.

A MCC, les déchets sont envoyés à l'aire de brûlage pèle mêle et le tri est opéré sur place par les manœuvres en charge mal lotis en équipement de protection.

Les incinérateurs de TCC et de Pride fonctionnent de façon irrégulière. C'est ce qui explique la poursuite du brûlage en plein air dans tous les camps.

Stockage des déchets.

L'accumulation des déchets dans tous les camps (TCC, Pride, Miandoum et Komé-5) n'a fait qu'augmenter durant le trimestre. Plus le temps passe, plus les activités se développent et plus elles génèrent de déchets. Le stockage des déchets pose aujourd'hui un problème sérieux au Projet. Malgré les nombreuses tentatives d'élimination par brûlage, l'absence de décharges adéquates des déchets amène les contractants à multiplier les fosses d'enfouissement à l'intérieur des camps. Le recyclage des déchets par donation dans les villages ne se fait pas pour tous les types de déchets. Il concerne en grande partie certains types de matériaux de construction (bois et tôles), qui ne constituent qu'une infime partie de déchets générés par le Projet.

Boues de forage.

Le problème de la toxicité (contamination) des boues de forage soulevé déjà par certains représentants de la Société Civile lors des Journées d'Information Publiques, reste à approfondir, en vue des prochaines consultations publiques.

CONTROLE DE LA CONSOMMATION ET DE LA QUALITE DE L'EAU

Contrôle de la qualité de l'eau

Le programme de contrôle de la qualité de l'eau concerne toute une gamme d'activités associées au Projet :

- Contrôle des impacts de l'utilisation de l'eau là où le Projet effectue des prélèvements d'eau souterraine et d'eau de surface pour les besoins de la construction ;
- Contrôle des nappes souterraines dans la zone des champs pétroliers et dans les alentours immédiats des installations ;
- Contrôle de la qualité de l'eau des puits installés par le Projet pour approvisionner les bases vie et autres installations ;
- Contrôle des eaux souterraines autour des sites de décharge du Projet ;
- Contrôle des effluents liquides déversés directement dans les eaux de surface.

Lors de la session de formation organisée sur le PGE à N'Djaména, en avril 2002, les experts du CTNSC sur le terrain ont reçu une formation sur le suivi de la consommation et de la qualité de l'eau.

Utilisation des eaux souterraines et des eaux de surface

Eaux souterraines.

Les données sur la consommation des eaux souterraines actuellement disponibles concernent les puits de Miandoum-1, Komé-3 et Komé-4. A Komé 5, les prélèvements d'eau sont arrêtés depuis le 13 mars 2002. Ces prélèvements servent surtout aux besoins en eau dans les camps de vie, aux activités d'arrosage des routes et de fabrication du béton. Quantitativement, ces données n'affectent en rien les ressources en eau des villages, car les niveaux de la nappe phréatique mesurés périodiquement par les inspecteurs environnementaux d'Esso restent les mêmes qu'avant le démarrage du Projet. Qualitativement, les analyses faites par ces mêmes agents ne montrent pas d'impact négatif sur la qualité de l'eau des puits des villages situés dans la zone du Projet.

Au niveau des 5 puits de la décharge (Landfill) de Komé-5, les inspecteurs environnementaux de Esso continuent d'effectuer les mesures de qualité et du niveau de la nappe phréatique , bien que la construction de cette décharge tarde à se faire.

Eaux de surface.

Les données actuellement disponibles sur la consommation des eaux de surface proviennent de la Nyan et de la gravière de Bébédjia. Aucun résultat des calculs effectués à partir de ces données ne donne une valeur de consommation supérieure à 3 % du débit de la Nyan.

Depuis le mois de mars 2002, les mesures du débit de la Nyan ont été suspendues. La raison avancée serait que l'aménagement du dispositif anti-érosif ne permet plus à l'inspecteur de prendre position pour effectuer les mesures !

SECTION 3 : SUIVI ET CONTRÔLE DU PGE

Avant propos

Organisation générale du suivi de l'environnement

L'organisation du suivi de l'environnement se présente comme un système à niveaux multiples.

- ?? Les activités des Contractants sont suivies par le personnel de contrôle de la qualité environnementale des Contractants ;
- ?? Le rôle des responsables du suivi de l'environnement sur le terrain d'EEPCI/TOTCO est principalement de confirmer les résultats des responsables du contrôle de qualité environnementale des Contractants. La confirmation des résultats de l'assurance qualité des Contractants par les responsables d'EEPCI/TOTCO sur le terrain est généralement obtenue en utilisant une méthode d'échantillonnage basée sur les risques.

Les activités des contractants sont également suivies de près par les représentants d'EEPCI/TOTCO responsables de la construction des sites afin de veiller à ce que les activités de sites particuliers soient conformes aux exigences et spécifications du projet, y compris celles qui concernent les aspects Biophysiques, Socio-économiques, Santé et Sécurité (BP/SE/S) ;

- ?? Le suivi externe de la conformité du PGE est assuré par le consultant D'APPOLONIA (ECMG). Ce groupe est chargée de produire une évaluation indépendante de la conformité du Consortium au regard de leurs obligations ;
- ?? La Supervision sur Site du CTNSC a quant à elle, la responsabilité d'examiner la conformité *a priori*, vérifier la mise en œuvre, et évaluer *a posteriori* les résultats des mesures prévues par le Projet dans le cadre du PGE.

L'équipe terrain de la Supervision sur Site et le suivi contrôle du PGE

Les Experts et leurs agents sont recrutés à titre d'agents de suivi (monitors) de la conformité du Plan de Gestion Environnementale du Projet. Cette équipe est chargée de produire une évaluation de la conformité des activités du Consortium (Esso/Petronas/Chevron ; EEPCI) et de TOTCO au regard de leurs obligations contenues dans le Plan de Gestion de l'Environnement (PGE).

Les experts et leurs agents, sont également appelés à mettre à profit leur expertise spécifique en ce qui a trait au développement et à la mise en œuvre des

mesures d'accompagnement et d'atténuation identifiées pour mitiger les impacts défavorables induits par la réalisation du projet pétrolier. Il s'agit ici essentiellement du programme de mesures d'urgence (infrastructures urbaines des municipalités environnantes, gestion participative des ressources forestières de la zone pétrolière, campagne de sensibilisation pour la prévention contre les IST/VIH-SIDA) et du Plan de Développement Régional (PDR).

Mise en conformité et situations de non conformité de l'environnement relevées durant le deuxième trimestre

L'objectif principal de la surveillance de l'environnement est l'observation des conditions du site et des activités de travail, afin de :

- vérifier et démontrer la conformité aux exigences environnementales, ou
- identifier et étayer les situations de non conformité existantes ou potentielles et mettre en œuvre des mesures correctives.

Les initiatives de mise en conformité au PGE renvoient à une situation et/ou circonstance qui n'est pas encore une situation de non conformité, mais qui pourrait devenir une situation de non conformité si elle n'est pas traitée de manière satisfaisante. De plus, une initiative de conformité au PGE est une activité et/ou une démarche qui augmente le niveau de performance global du projet. Telle que définie, une initiative environnementale de conformité au PGE correspond à :

- un incident presque arrivé eu égard aux prévisions et/ou exigences environnementales du projet ; ou
- une bonne idée qui participe à l'amélioration continue de la performance globale du projet.

Les situations de non-conformité se définissent comme suit :

- ?? La situation de non conformité de niveau I étant toute situation de non conformité ne cadrant pas avec les dispositions d'origine, mais n'étant pas considérée comme une menace immédiate à une ressource identifiée. Des problèmes de niveau 1 se répétant peuvent se transformer en problèmes de niveau II s'ils ne sont pas traités de manière adéquate.
- ?? La situation de non conformité de niveau II étant une situation de non conformité qui n'a pas encore entraîné de dommages clairement identifiés ou n'a pas encore eu d'impact irréversible sur une ressource sensible ou importante, mais qui nécessite la mise en œuvre de mesures correctives rapides et une attention particulière sur le site, afin de prévenir de telles conséquences. Des problèmes de niveau II se répétant peuvent se transformer en problèmes de niveau III s'ils ne sont pas traités de manière adéquate.
- ?? La situation de non conformité de niveau III étant une situation de non conformité particulièrement critique, comprenant généralement des

dommages constatés à une ressource spécifiquement protégées ou la perspective raisonnable de dommages imminents.

Les situations de mise en conformité et les situations de non-conformité relevées par le Consortium

Dans le cadre des activités des contracteurs David Terrassement et Sub Sahara Services, le nombre cumulé de situations de non conformité environnementale relevés par Esso durant le deuxième trimestre 2002 se présentent comme suit :

Niveau I	Niveau II	Niveau III	Total
22	02	0	24

Niveau 1

Les situations de non conformité relevées dans cette catégorie concernent, l'entretien et/ou la manutention des équipements , du matériel et des machines (02), le déversement des huiles (01), des travaux à l'extérieur des zones approuvées (10) et la gestion des déchets (09).

Situation de non conformité de niveau II :

La situations de non conformité de niveau 2 enregistrée pendant ce trimestre porte sur le contrôle de l'érosion (02) qui sera fermé avec la réception des ouvrages.

Situation de non conformité de niveau III :

Le Projet n'a pas connu de situations de non conformité critique (Niveau III) qui aurait pu entraîner l'endommagement des ressources spécifiques protégées ou donner lieu à des dommages probables imminents.

Seuls des situations de non conformité de niveaux 1 et 2 ont été relevées par les responsables PGE du projet et elles ont toutes été ou sont actuellement prises en charge par le projet.

Les domaines dans lesquels ces situations ont été identifiées sont les suivants :

- inadéquate gestion des déchets,
- inadéquate gestion des hydrocarbures,
- travail effectué en dehors des zones autorisées,
- entretien ou manipulation du matériel non adéquat,

Les situations observées par le CTNSC/Supervision sur Site.

Dans le cadre de ces activités de suivi et contrôle de la conformité environnementale, l'équipe de la Supervision sur Site a observé des situations résumées au Tableau N°1 qui ont été portées à l'attention des responsables EMP du Consortium. Elles se résument comme suit :

Niveau I	Niveau II	Niveau III	Total
20	10	0	30

TABLEAU 1 : BILAN RECAPITULATIF DES SITUATIONS OBSERVEES PAR LA SUPERVISION SUR SITE DU CTNSC DEUXIEME TRIMESTRE 2002

Chapitre / Catégorie	Elément de la liste de contrôle	Code SNC	Référence du PGE	Niveau de NC	*	Commentaires
Questions administratives						
Etudes et Plans requis	Mise à disposition des plans des sous-contractants			N/A	0	La Supervision sur Site est toujours en attente des plans complémentaires des PGE des sous-contractants (requête émise le 18/04/02);
Questions environnementales						
Emissions atmosphériques	Poussière	E-019	PGE	II	O	Mesures de contrôle insuffisantes à l'entrée/sortie des agglomérations et principalement aux heures de pointe (risques d'accident).
Défrichage et nivellement des terrains	Observation des procédures d'enlèvement et de gestion de la couche arable	E-074	JSCP-99 Annexe 99-1 Partie 1 (4.2.3)	I	O	Absence de mesures anti-érosive et de protection des terres végétales stockées. Au-delà de trente jour de stockage, il est normalement prévu que des bâches fixes puissent recouvrir les tas de terre végétale.
				I	N	La préparation du Trunkline, de la ligne à haute tension et du canal d'évacuation des eaux de Komé 5 se fait sans que la couche arable ne soit décapée et stockées
	Mis en tas du bois coupé pour les habitants locaux	E-081	PGE Doc. de Base 2.1 Biophysique sujet # 10	I	O	Lors des travaux d'élargissement de routes dans la zone de Komé Base, la végétation est souvent disposée hors de l'emprise. Le tronçonnage des arbres et l'empilage du bois pour la mise à disposition des populations locales sont réalisés de façon incomplète et aléatoire.
Consommation d'eau	Suivi	E-051	JSCP30 (5.2)	II	N	Les mesures de débit de la Nyan ne sont plus effectuées

Chapitre / Catégorie	Elément de la liste de contrôle	Code SNC	Référence du PGE	Niveau de NC	*	Commentaires	
Traversée des cours d'eau, marécages	Contrôle des sédiments et de l'érosion	E-063	CCS-20-21-107 ECS 26-1-4 CCS-20-21-107 ECS 26-1-4	II II	O O	?? Absence de moyen de contrôle de l'érosion / sédimentation (temporaire) pour la traversée de la Loule / contrôle des remblais (barrière anti-sédiments, gabions). ?? Absence de barrière à sédiments côté amont de la Nyan et besoin de remise en état de celle côté aval.	
	Zone tampon	E-069	JSCP 99	II	N	La traversée des cours d'eau par le Trunkline et la ligne à haute tension se fait sans qu'une zone tampon ne soit laissée en place.	
Remise en état des terrains	Remise en état des sites	E-076	CCS 21-20-108	I	O	Plusieurs sites d'emprunt (gravières et latérites) ne sont plus utilisés actuellement. Aucune action de remise en état des lieux n'a pu encore être observée.	
Suivi/gestion des déchets et des carburants	Gestion des eaux usées	Qualité des effluents	E-021	GPS-004	I	O	
		Contrôle des effluents	E-022				
Equipement et opération	E-023	?? Lavage des camions chez Pride sur un lieu non prévu à cet effet. Non-contrôle des eaux de lavage Stagnation en surface.					
	Gestion des déchets solides	Maniement, stockage, transport des déchets	E-043	JSCP-30 GPS-011	I	F	?? Les déchets en provenance de Komé 5 à destination de l'incinérateur de Komé Base doivent être triés sur place. ?? Un borbier à Mandouli a été utilisé sans qu'un liner n'y soit préalablement posé.

Chapitre / Catégorie	Elément de la liste de contrôle	Code SNC	Référence du PGE	Niveau de NC	*	Commentaires	
Suivi/gestion des déchets et des carburants (suite)	Gestion des déchets solides (suite)	Récupération, et élimination des déchets	E-044	JSCP-30 GPS-006 GPS 011	I	O	??Les incinérateurs de TCC et Pride sont souvent en panne. La capacité de brûlage des ordures de l'incinérateur de TCC est insuffisante pour répondre à la demande. Cela occasionne l'accumulation des déchets. Brûlage des déchets en plein air dans les camps de Komé Base, Komé 5 et Pride.
	Gestion des carburants	Prévention des déversements	E-999	JSCP-99 Annexe 99-1 Partie 3	I	N	??Enfouissement des déchets chez Pride ne respectant pas le Plan de gestion des déchets. Présence de matériaux combustibles et/ou recyclables.
Questions Socioéconomiques							
Embauche/Emploi	Conditions de travail	SE-029	JSCP-029 GPS-012	I	O	Fréquence des conflits de travail / Absence de convention collective régissant le travail dans le secteur touché / gestion anticipée des conflits;	
Logement/entretien/transport/approvisionnement	Logement dans les villes et les villages voisins	SE-052	JSCP-029 GPS-012	I	O	Retard dans la mise en œuvre d'un programme de construction de logements des employés TCC hors camp ;	
Population nomades / Eleveurs de troupeaux transhumants	Fourniture d'aide aux éleveurs	SE-073	JSCP-029 GPS-012	I	O	Le problème du déplacement des éleveurs de Bolobo 2 n'est toujours pas résolu en terme de délocalisation ;	
Possibilités de revenus pour les entreprises locales et nationales	Participation des entreprises locales	SE-019	JSCP-029 GPS-012	I	O	Problème de transparence dans les processus d'appel d'offres des sous-contractants ;	
Occupation des terrains/compensation	Impact sur le déboisement	SE-099	PGE	I	O	Insuffisance de la compréhension des procédures et mécanismes de compensation individuelle de la part des populations locales. Déboisement par des individus, de parcelles de terrain au devant des travaux prévus, dans l'optique de toucher une compensation financière ;	

Chapitre / Catégorie	Elément de la liste de contrôle	Code SNC	Référence du PGE	Niveau de NC	*	Commentaires
Migration des populations vers la zone du Projet	Etablissement de villages spontanés ;	SE-111	JSCP-029 GPS-012	I	O	Insuffisance de données socio-démographiques et sanitaires pour assurer le suivi évolutif de la situation dans les villages spontanés en face de Komé Base et Komé 5 ;
Evaluation de la situation Socio-économique	Impact du projet sur l'évolution du portrait socio-économique de la zone	SE-121	Document de base	I	O	Insuffisance de suivi ;
Consultation publique	Procédures d'embauche et de compensation	SE-101	PGE	N/A	O	Insuffisance de sensibilisation/information ;
Questions Santé/Sécurité						
Suivi des questions de base sur la santé	Etablissements médicaux, procédures générales	H-011	JSCP-23	I II I	O O F	?? Absence de mise en œuvre d'un mécanisme de suivi des patients/employés après traitement/consultation; ?? Equipement de radiographie non installés dans les cliniques des camps ; ?? Absence d'un mécanisme de coordination avec le responsable santé du CTNSC/Supervision sur Site ;
Contrôle des maladies respiratoires	Contrôle de la poussière	H-022	Plan de contrôle	I	O	Absence de moyen de suivi des effets induits de la poussière sur la santé des travailleurs et des populations locales ;
Contrôle des maladies transmises par les vecteurs	Contrôle des vecteurs de maladies	H-041	JSCP-23	II	O	?? Résurgence des eaux usées à l'entrée du leachfield du Camp de Pride (mare permanente) ; ?? Stagnation des eaux de lavage des camions sur une aire non-aménagée (Pride) / non-contrôle des eaux usées ; ?? Stagnation des eaux dans les fossés du village Atan ;

Chapitre / Catégorie	Elément de la liste de contrôle	Code SNC	Référence du PGE	Niveau de NC	*	Commentaires
Accidents et blessures	Mise en œuvre des mesures de sécurité routière	H-082	JSCP-22	II	O	Observation de plusieurs accidents routiers impliquant des membres du personnel Projet : conditions routières, excès de vitesse et signalisation défailante.
Suivi des questions de base sur la sécurité	?? Santé professionnelle : ?? Port des équipements de protection individuelle ;	H-079	JSCP-22 (5.2)	I	O	?? Plusieurs travailleurs sur les chantiers (flagmen, manœuvres aux incinérateurs) ne portent pas tous les équipements de protection individuelle requis (lunettes et masques à poussière en particulier) ; Adaptation des équipement aux tâches spécifiques. ?? Les déchets biomédicaux sont triés par les manœuvres de TCC sur la plate-forme de triage de l'incinérateur (ouverture des sacs rouges). Risques de contamination bactériologique ou virale des manœuvres. Procédures de travail incorrectes/travail à risques ;
	?? Manipulation des déchets biomédicaux ;	H-079		I	F	
Campements et installations	Hébergement inadéquat	H-079	JSCP-23	II	O	La population résidente des camps permanents est plus grande que prévue/ surcharge des infrastructures ;

* O = ouvert

F = fermé

N = nouveau